

## TERMES DE REFERENCE

### RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E NATIONALE POUR LA CAPITALISATION DU PROJET « D'ACCOMPAGNEMENT DU SYSTEME DE PROTECTION POUR ASSURER LA PREVENTION EST LA PROTECTION DES ENFANTS CONCERNES PAR LA MOBILITE »

#### 1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INTERVENTION

La République Islamique de Mauritanie (RIM) est un vaste pays au confluent du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Selon les données du Haut-Commissariat pour les réfugiés, en 2021, plus de 4 millions de personnes étaient en situation de mobilité dans la zone du Sahel. La Mauritanie, faisant partie de cet ensemble géographique, est un pays d'origine, de transit et de destination pour les migrants. En effet, c'est un point d'entrée pour les pays limitrophes (Sénégal, Mali, Algérie, Maroc) et du Sud (Gambie, Guinée), mais aussi un point de sortie vers l'Europe (frontières directes avec l'Algérie, le Maroc et près de Gran Canaria par-delà l'océan). Ses zones urbaines (Nouakchott, Nouhadibou, Rosso) attirent des travailleurs qui ne voient pas de perspectives économiques dans les zones rurales ou dans leur propre ville. Déjà en 2018, l'OIM faisait état de 58% de jeunes qui manifestait leur désir de départ de leurs communautés pour emprunter les routes migratoires.<sup>1</sup> Ainsi, de nombreuses personnes quittent leurs lieux d'origine au sein même du pays ou dans les pays frontaliers à la recherche d'une meilleure situation et souvent au péril de leur vie. Malheureusement, ce phénomène n'épargne pas les enfants et les jeunes qui se retrouvent très souvent livrés à eux-mêmes, vivant dans des conditions difficiles, loin de toute protection et du respect de leurs droits. L'ONG Save the Children en Mauritanie révélait en 2017 que 54% de personnes enquêtées affirmaient avoir été témoins d'un enfant en mobilité affrontant des problèmes.<sup>2</sup> Les enfants et les jeunes concernés par la mobilité représentent un groupe très large, traversant et transcendant plusieurs catégories d'enfants : enfants en situation de pré mobilité, de mobilité et de post mobilité, mais aussi enfants « laissés derrière » par des parents ayant migré. La mobilité des enfants n'est pas toujours forcée. Elle se fait aussi de manière volontaire, les enfants décidant, d'eux-mêmes ou poussés par leur famille, de partir à la quête d'une meilleure vie et d'opportunités leur permettant de construire leur futur.

Les villes de Rosso et Sélibabi, situées le long des frontières avec le Sénégal et le Mali, connaissent une présence croissante d'enfants et de jeunes migrants. Ces derniers, qu'ils soient en transit, à destination pour des raisons économiques ou éducatives (notamment pour intégrer les écoles coraniques ou mahadras), ou victimes de pratiques de confiage, sont exposés à de multiples risques : exploitation, traite, violences physiques et sexuelles, négligence et abus

<sup>1</sup> Rapport de synthèse, Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour en Mauritanie, OIM, 2018.

<sup>2</sup> Etude Connaissances Attitude et Pratiques, Save the Children, 2017.

divers. Une étude de l'OIM (janvier 2022) a révélé que 81% des enfants migrants interrogés se déplaçaient pour étudier dans les mahadras, tandis que 62% cherchaient des opportunités économiques.

Face à cette réalité, le Gouvernement Princier de Monaco apporte un soutien financier depuis 2018 à l'organisation internationale Terre des hommes - Lausanne (Tdh-L) et son partenaire national, l'Association des Femmes Cheffes de Famille (AFCE) en vue d'apporter une réponse appropriée visant à assurer la protection des Enfants et Jeunes en % Mobilité (EJM) à travers la mise en œuvre d'un projet structurant en Mauritanie. L'intervention qui s'est déroulée en 03 phases de 03 ans chacune a pour but de renforcer le système de protection de l'enfance pour mieux répondre aux besoins spécifiques des enfants et jeunes en mobilité (EJM) dans les régions frontalières de Rosso et Sélibabi. Le projet a déployé une approche d'Accompagnement Protecteur des Enfants (APE), articulée autour de la prévention, de la protection et de la réintégration. L'intervention s'est concentrée sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels (services sociaux, ministères) et communautaires (chefs de quartier, imams, comités de veille), tout en assurant une prise en charge directe des EJM. Tdh-L a piloté le renforcement des capacités, tandis que l'AFCE a assuré la mise en œuvre opérationnelle.

Après plusieurs années d'intervention (Phase 1 : 2018-2021, Phase 2: 2021-2024) et à l'aube de la phase finale (jusqu'en 2027) qui est axée sur la consolidation et la pérennisation, il est devenu impératif d'engager un processus de capitalisation approfondi. Cette démarche vise à systématiser les leçons apprises, à modéliser les bonnes pratiques et à consolider l'expertise développée. Elle s'inscrit également dans la stratégie de localisation de Tdh-L, qui prévoit un transfert progressif des responsabilités à l'AFCE, renforçant ainsi son rôle de leader dans le système de protection de l'enfance en Mauritanie. Cette capitalisation permettra de documenter l'impact du projet avec des données probantes pour alimenter un plaidoyer efficace en faveur des droits des EJM.

### **Les groupes cibles du projet sont les suivants :**

#### **✓ Bénéficiaires directs :**

- 3000 enfants (0-17 ans) et jeunes (18-24 ans) concernés par la mobilité et dont les conditions de mobilité peuvent être soit en Pré-mobilité (migrants potentiels) en mouvement sur des routes migratoires ou dans des espaces circulaires, immobilisés dans le cadre de leur parcours migratoire ou encore laissés derrière par leurs parents/leurs tuteurs partis en migration
  - 30 familles de confiage (20 à Rosso et 10 à Sélibabi)
- 50 écoles coraniques (35 à Rosso et 15 à Sélibabi)

#### **✓ Bénéficiaires indirects :**

- Les acteurs institutionnels du Système de Protection (le MASEF, la Direction des Centres de Protection et d'Intégration Sociale (CPIS), la Direction de la Protection de l'Enfant, les services sociaux des mairies)
- Les acteurs communautaires (chefs de quartiers, imams, femmes et jeunes leaders, comités de veille SPE, réseaux de jeunes)

- Les Organisations Communautaires de Base
- Les familles des EJM

### 1.1.Objectif général de la consultation

Accompagner le processus de capitalisation du projet pour produire de la documentation visant à systématiser les connaissances et les pratiques développées au cours des trois phases du projet afin de modéliser une expertise institutionnelle reconnue sur la protection des EJM. Il s'agira d'analyser en profondeur les stratégies mises en œuvre pour en extraire des modèles d'intervention efficaces, durables et duplicables, et pour formuler des recommandations stratégiques qui guideront les futures actions de protection de l'enfance en contexte de mobilité. »

### 1.2.Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agira de :

- Documenter et Analyser** : Recueillir, documenter et analyser de manière critique les approches, les méthodes et leurs effets et impacts sur les résultats du projet.
- Modéliser et Améliorer** : Identifier et modéliser les bonnes pratiques et les innovations les plus pertinentes en matière de services, de stratégies d'intervention et de coordination. Ce travail permettra de distinguer les pratiques à renforcer et à dupliquer de celles nécessitant une correction ou une adaptation.
- Partager et Influencer** : Développer des produits de connaissance accessibles et ciblés pour promouvoir l'expertise technique de Tdh-L et de l'AFCF, et pour soutenir des actions futures et alimenter un plaidoyer fondé sur des données probantes visant à influencer les politiques et les pratiques de protection des EJM au niveau local et national

## 2. AXES D'APPRENTISSAGE ET PROBLEMATIQUES DE RECHERCHE

### ✓ Tableau - Axes thématiques

Le processus de capitalisation s'articulera autour de problématiques clés, transformant les thèmes d'apprentissage en véritables questions de recherche. Cette approche vise à orienter l'analyse vers la production de connaissances actionnables. Les axes suivants, bien qu'indicatifs, structurent le champ de l'étude.

<b>Approches méthodes d'actions</b>	<b>et</b> Quelles sont les approches et méthodes les plus pertinentes utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure influencent-elles les résultats du projet ?
---	--

<b>Identification et modélisation des bonnes pratiques, innovations et approches pertinentes</b>	Quelles sont les principales connaissances, leçons, bonnes pratiques, approches et les innovations les plus pertinentes en matière de services, de stratégies d'intervention et de coordination ? Quelles sont les caractéristiques de chaque approche : ses modalités de mise en place son modèle d'action et stratégie de mise en œuvre ? quel est son niveau d'efficacité, d'efficience, de durabilité et de répliquabilité ? Quels sont ses facteurs de succès, d'échec et d'adaptabilité ? dans quelle mesure elles sont transférables ?
<b>Stratégie de vulgarisation et transfert des connaissances</b>	Quelles sont les modalités pertinentes pour partager et promouvoir les connaissances, leçons, bonnes pratiques, approches et innovations modélisées transférables ? quelle stratégie de transfert serait efficace pour influencer, au-delà de la durée du projet, l'utilisation durable des approches et pratiques de Tdh et AFCE par les acteurs du système de protection pour la prise en charge et le plaidoyer en faveur des EJM ?

### 3. METHODOLOGIES

Pour rédiger le document de capitalisation, le/la consultant.e se basera sur les documents initiaux des 3 phases du projet, les rapport annuels et finaux et les rapports de capitalisation réalisées dans les 2 phases précédentes. Il/elle est également attendu.e que le/la consultant.e effectue des missions terrain en vue de rencontrer certains acteurs clés et bénéficiaires du projet pour collecter des données et des témoignages sur les activités du projet, les approches et stratégie utilisées dans le cadre de l'intervention ainsi que les bonnes pratiques. Il/elle devra développer une méthodologie pertinente qui garantira donc l'inclusion et la participation des différentes parties prenantes. Il/elle proposera des outils de collecte en fonction des catégories des acteurs et bénéficiaires à rencontrer pour recueillir les éléments pertinents à exploiter pour alimenter les livrables de la capitalisation.

La méthodologie devra être orientée vers l'apprentissage. Elle se déploiera en quatre phases principales, conçues pour être flexibles et réalisables dans le temps imparti.

#### ❖ Phase 1 : cadrage et préparation

- Mise en place du Comité de suivi du processus de capitalisation) : Constitution d'un comité restreint (Tdh-L, AFCE, Coopération monégasque) pour valider les orientations stratégiques et les livrables clés.
- Atelier de Lancement et de Cadrage : Pour orienter la méthodologie à utiliser par le consultant
- Note de Cadrage Méthodologique : Le consultant produira une note détaillant la méthodologie, le chronogramme, les outils de collecte (guides d'entretien, trames de focus groups) et l'échantillonnage, qui sera validée par le Comité de suivi.

#### ❖ Phase 2 : Collecte et Analyse des Données

- Revue Documentaire : Analyse exhaustive des documents du projet (rapports, études, outils) et de la littérature externe pertinente.
- Collecte sur le Terrain : Déploiement sur les sites du projet (Rosso, Sélibabi) pour mener : Des entretiens semi-directifs avec les acteurs institutionnels, les partenaires, les équipes projet et les leaders communautaires. Des focus groups avec les bénéficiaires (EJM, familles, maîtres coraniques), en utilisant des méthodes participatives et adaptées à l'âge et au genre. Des observations directes des activités et des mécanismes de protection.
- Analyse des Données : Traitement et analyse qualitative des données collectées pour répondre aux problématiques de recherche. Des sessions d'analyse conjointes avec les équipes projet seront organisées pour croiser les perspectives.

### ❖ Phase 3 : Production, Validation et Restitution

- Rédaction du Rapport Provisoire : Le consultant rédige une première version complète du rapport de capitalisation et des autres livrables.
- Atelier de Pré-validation : Un atelier technique avec les équipes de Tdh-L et AFCE pour discuter des résultats préliminaires, affiner l'analyse et co-construire les recommandations.
- Finalisation des Livrables : Intégration des retours et soumission des livrables finalisés au Comité de suivi pour validation formelle.
- Atelier de Restitution et de Validation Finale : Organisation d'un atelier élargi avec toutes les parties prenantes (bénéficiaires, partenaires, autorités, bailleur) pour présenter les conclusions, valider les recommandations et définir un plan d'action pour leur mise en œuvre.

### ❖ Phase 4 : Diffusion et Apprentissage Institutionnel

- Mise en page et Production : Conception graphique et production des différents produits de connaissance (synthèse, fiches,).
- Stratégie de Diffusion Ciblée : Dissémination des livrables auprès des différents utilisateurs via des canaux adaptés

Tout au long du processus, une attention particulière sera portée aux principes éthiques : l'intérêt supérieur de l'enfant, la confidentialité des données, le consentement éclairé et une approche sensible au genre et inclusive

## 4. UTILISATEURS VISES ET LEURS ATTENTES

Les résultats de la capitalisation sont destinés à un large éventail d'acteurs, avec des besoins spécifiques pour chacun.

- **Les équipes de mise en œuvre (Tdh-L et AFCE)** : Elles attendent des analyses précises sur les facteurs de succès et les défis pour améliorer leurs stratégies opérationnelles, renforcer l'impact des interventions et réussir le transfert de compétences dans le cadre de la localisation.
- **Le bailleur de fonds (Coopération monégasque)** : Il souhaite obtenir une vision claire de l'efficacité et de la pertinence de son investissement, avec des preuves d'impact justifiant la poursuite du soutien et éclairant ses futures orientations de financement.

- **Les partenaires publics et décideurs politiques** : Ils ont besoin de données probantes et de recommandations concrètes pour ajuster les politiques publiques, renforcer la législation et allouer des ressources plus adéquates à la protection des EJM.
- **Les organisations de la société civile (OSC/OCB) et autres acteurs humanitaires** : Ils recherchent des bonnes pratiques, des outils et des modèles d'intervention duplicables pour renforcer leurs propres actions de protection de l'enfance.
- **Les chercheurs et experts** : Ils attendent des données empiriques et des analyses approfondies pour enrichir la connaissance académique sur les dynamiques de migration des enfants et les approches de protection efficaces.
- **Les bénéficiaires (via leurs représentants)** : Indirectement, ils bénéficieront de l'amélioration continue des services qui leur sont destinés, grâce à des interventions mieux adaptées à leurs besoins réels.

## 5. PRODUITS D'APPRENTISSAGE ET LIVRABLES

- **Un rapport complet de capitalisation** : détaillé à usage interne (Tdh-L, AFCE) et pour le bailleur, présentant la méthodologie, l'analyse approfondie des résultats, les conclusions et les recommandations détaillées pour chaque axe de recherche.
- **Synthèse Opérationnelle et Stratégique** ; : Un document public résumant les principaux enseignements, et les recommandations stratégiques pour un public large (OSC, partenaires, agences UN) en vue de l'utilisation pratique et du plaidoyer.
- **Fiches de modélisation** : Des fiches axées sur connaissances, leçons, bonnes pratiques, approches et les innovations innovantes et duplicables. Thèmes potentiels:
- **01 capsule vidéo de 3 minutes maximum** illustrant l'impact humain du projet et servant d'outils de sensibilisation et de plaidoyer

## 6. DUREE

La durée totale estimée pour la réalisation de ce processus de capitalisation est de 60 jours répartie sur 12 mois. Cette période permettra de mener une analyse approfondie et de garantir une réelle appropriation des résultats par toutes les parties prenantes. Un chronogramme détaillé sera co-construit lors de l'atelier de cadrage.

L'équipe de Tdh-L travaillera sur un calendrier réaliste de façon consensuelle avec le consultant. Ce calendrier sera basé sur 1) un nombre restreint de missions terrain pour la collecte de données et sur 2) la production de livrables.

## 7. GOUVERNANCE

Le / la consultant. e travaillera sous la supervision directe du Chef de projet et la supervision technique du Responsable MEAL de Tdh-L.

Un Comité technique sera mis en place pour le suivi du processus, l'alignement avec les documents stratégiques de référence, la lecture des livrables et la veille sur la qualité des livrables.

Ce comité technique sera composé des membres suivants de l'équipe de Tdh :

- Coordonnateur du Programme "Enfants et Jeunes en Mobilité" de Tdh-L ;
- Coordinatrice nationale Protection de Tdh-L ;
- Chef de projet
- Responsable Qualité et Redevabilité.

## 8. CHRONOGRAMME :

**Les candidats intéressés sont appelés à soumettre leur proposition à compter de la date de publication jusqu'au 30 avril 2026 date limite des dépôts.**

Date de publication de l'offre	14/04/2026
<b>Date limite de dépôt des offres</b>	<b>30/04/2026</b>
Evaluation des offres	04/05/2026
Information du /de la consultant.e retenu.e	11/05/2026
Finalisation et signature du contrat	18/05/2026

## 9. CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à transmettre par courriel au plus tard **30/04/2026** à l'adresse suivante : [mrt.recruitment@tdh.org](mailto:mrt.recruitment@tdh.org).

**Les critères d'évaluation des offres seront basés sur les 1) conditions requises (formation, expérience et capacité) et sur les 3) Eléments constitutifs du dossier de candidature.**

### 1) Conditions requises :

#### a) Formation

- Le / la consultant.e (ou équipe de consultants) recherché.e pour la réalisation de cette mission doit avoir un diplôme supérieur (minimum BAC + 4) en Sciences sociales ou dans tous autres domaines connexes. Un diplôme de bac+3 avec une expérience avérée dans le domaine de la Protection de l'Enfance, de la Santé mentale et du soutien psychosocial, du travail social ou du développement communautaire peut être considéré comme pertinent.

#### b) Expérience

- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la Protection de l'Enfance et/ou de la mobilité des Enfants et Jeunes de préférence en Mauritanie ;
- Disposer d'une bonne connaissance de la problématique des enfants et jeunes en mobilité, y compris les réfugiés, les déplacés internes, en Mauritanie ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation de documents de capitalisation, ou d'exercices d'évaluation
- Expérience dans l'organisation de formations et la vulgarisation de thématiques techniques/complexes.
- Expérience de travail ou Connaissance du contexte du Trarza et du Guidimakha ;

### c) Capacités

- Capacité de production de synthèses analytiques accessibles à des publics divers.
- Expérience dans la facilitation d'ateliers et travaux de groupe avec des publics variés.
- Capacité de planification, d'organisation et de gestion et attitude proactive, capacités à gérer des situations potentiellement conflictuelles.
- Éthique irréprochable, notamment sur les principes de confidentialité, protection des données, impartialité.
- Excellentes capacités de communication en français (oral, écrit).
- Esprit d'analyse.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique.

### d) Atouts

- Familiarité avec les Standards de Protection de l'Enfant, les questions de genre et diversité et l'intersectorialité.
- Connaissance des régions du Trarza et du Guidimakha
- Parler les langues locales (Hassania, wolof, Peulh, Soninké).

### e) Éléments constitutifs du dossier de candidature

- Un CV mis à jour du /de la consultant.e (de chaque consultant en cas de cabinet ou groupe de consultants). Au moins 01 référence par membre de l'équipe (de chaque consultant en cas de cabinet ou groupe de consultant).
- Une proposition technique devant faire ressortir à minima les éléments suivants : Description de la méthodologie, présentation des outils et approche qui seront utilisés par le / la consultant.e.
- Une proposition financière contenant les détails des honoraires (taux) du /de la consultant.e (ou des consultants s'il s'agit d'une équipe) calculé au nombre de jours de travail qui ne devra pas excéder 6000 euros. Le montant total demandé devra inclure les taxes (TTC). A noter que l'offre financière devra comprendre uniquement les honoraires sachant que selon la méthodologie, les modalités de réalisation opérationnelles proposées et le plan de travail proposés, Tdh prendra en charge les dépenses relatives.

- Copie d'un extrait de production similaire (capitalisation, évaluation de projet) réalisée par le / la consultant.e ou à laquelle il/elle a participé.
- Un plan de travail ou chronogramme avec les phases, tâches et activités clairement définies selon les livrables demandés et une répartition du nombre des jours de consultance ;
- Dans le cas d'une équipe de consultants, une répartition claire du rôle de chaque membre de l'équipe et de la répartition des jours de travail.